

BULLETIN D'ADHÉSION - ANNÉE 2019

à renvoyer à la SOCIÉTÉ CHOPIN À PARIS, 23 av. Foch - 75116 Paris

à découper -----

A - CARTE D'ADHÉSION (SAISON 2019)

Nom et prénom.....

Adresse.....

.....e-mail.....

Profession.....Tél/Portable.....

Renouvelle(nt) son (leur) adhésion ou adhère(nt) à la Société Chopin à Paris.

- Carte Sociétaire individuel..... 30€
- Carte Sociétaire (2 personnes).....45€
- Carte Sociétaire bienfaiteur (2 personnes).....100€
- Souhaite recevoir un reçu fiscal

En étant Sociétaire, vous soutenez l'action de la Société Chopin à Paris, vous êtes averti des manifestations qu'elle organise, vous bénéficiez d'une réduction fiscale de 66%

à découper -----

B - CARTE D'ADHÉSION ET « PASS-CONCERT » (SAISON 2019)

Nom et prénom.....

Adresse.....

.....e-mail.....

Profession.....Tél/Portable.....

Renouvelle(nt) son (leur) adhésion ou adhère(nt) à la Société Chopin à Paris avec le « Pass-Concert »

- Carte Sociétaire Individuel : cotisation 30€ + pass (70€) = 100€
- Carte Sociétaire deux personnes : cotisation 2 personnes 45€ + pass (100€) = 145€
- Carte Sociétaire bienfaiteur : cotisation 2 personnes 100€ + pass (100€) = 200€
- Souhaite recevoir un reçu fiscal

(uniquement sur le montant de la cotisation)

En étant Sociétaire avec le « Pass-Concert » vous soutenez l'action de la Société Chopin à Paris, vous êtes averti des manifestations qu'elle organise, vous bénéficiez d'une réduction fiscale de 66% sur la cotisation et vous serez conviés à assister à au moins deux des quatre rendez-vous musicaux réservés aux titulaires du Pass-Concert dans le cadre de notre saison 2019. Vous bénéficiez également d'une réduction sur les prix des places aux manifestations publiques organisées par la Société Chopin (notamment le Festival Chopin) et certains partenaires. Une carte individuelle Pass-concert donne droit à une place à prix réduit, et une carte de sociétaire Pass-concert double ou bienfaiteur donne droit à deux places à prix réduit par manifestation publique.

Merci de classer par ordre de préférence (1 à 4) vos choix de dates pour la saison 2019.

Ce choix vous sera confirmé par la Société Chopin avec l'envoi de votre carte « Pass-Concert » 2019.

Judi 21 mars 2019 à 20h 1 2 3 4

Judi 23 mai 2019 à 20h 1 2 3 4

Judi 21 novembre 2019 à 20h 1 2 3 4

jeudi 5 décembre 2019 à 20h 1 2 3 4